

Conseil Municipal du 21 janvier 2025, 19h15, salle du conseil, Mairie

Présent(e)s : Mmes BELOTTI, DORIER, FAURE, LASNE, MONNIER, PAGÈS, VALENTIN et MM ALLAIS, CHAMBON, GARCIA, IBOT, MAINTENIE, NIEL.

Excusé(e)s : MM. CESAR, ODE

Il excuse les conseillers absents et il soumet à l'approbation des conseillers le compte rendu de la séance du 10 décembre 2024. Ils approuvent le compte rendu à l'unanimité des présents et fait passer la page de signatures des délibérations.

Il parle de deux décès survenus depuis le dernier conseil (M. FAÏN suite à une intervention et M. VIRET à son domicile). Il évoque une initiative de solidarité proposée par M. Ode et M. Ruat pour l'organisation d'une journée de taille suite au décès d'un viticulteur.

I. Compte rendu des activités du Maire, des Adjointes et des Présidents de commissions :

Il énumère ses activités et ajoute que la fin d'année 2024 a été très chargée, de même pour la première quinzaine de janvier 2025.

II. Point sur les travaux en cours :

* **Traçage** : la commande a été faite depuis longtemps pour un montant de 5 000 € HT, il ajoute qu'un dossier de subvention a été déposé au titre des amendes de police auprès du Département en 2022/2023, le versement final nécessite le dépôt en ligne de la facture acquittée.

* **Recherche de fuites** : une habitante a sollicité une recherche sur le réseau suite à l'observation d'infiltrations dans sa cave, place Faustin valentin. Suite à la recherche, aucune fuite n'a été détectée dans le secteur.

Une fuite a été repérée après le réservoir (château d'eau), le tuyau était mal emboîté, celui-ci a été réparé immédiatement.

Il parle à présent du compteur d'eau après le réservoir qui ne comptabilise que les gros débits, il faudra installer un compteur de mesure plus précis.

* **Parking** : il faudra voir avec l'enveloppe du FDAC pour le traçage des parkings.

* **Villedieu** : il explique que la conduite d'assainissement traverse un terrain privé, mis en vente récemment, l'acquéreur a demandé le déplacement de cette conduite.

M. Maintenié signale un problème de détection au feu tricolore du chemin de Villedieu, celui-ci fonctionne seulement en alternat. M. Chambon verra avec les services techniques dès le lendemain.

* **Fibre** : la mairie n'est toujours pas raccordée à la fibre. Le maire reparlera à M. Chambon, l'agent des services techniques et le représentant de l'entreprise de TP pour le prêt d'une longue aiguille.

III. Point sur les dossiers en cours :

* **Compétence eau** : le maire est dans l'attente de la décision des élus nationaux pour le vote des textes.

* **Adressage** : Mme Pagès a repris le travail de l'adressage en décembre.

Le premier travail, fait depuis quelques années, consistait à établir les numéros et noms des chemins et rues de St Maurice.

Une nouvelle loi impose de mettre des points GPS à chaque entrée d'habitation.

Une entreprise extérieure a fait le travail, soit plus de 500 adresses.

Quelques anomalies ont été relevées : absence de plaques, modification d'entrée postale. Une mise à jour devra être faite sur notre adressage.

Ce fichier avec les points GPS entrera dans la base nationale des adresses pour renseigner les services de secours, etc. La prochaine étape sera d'insérer ce fichier dans la Base d'Adresse Nationale en ligne.

M. Maintenié demande quelle est la réglementation pour les plaques, sont-elles aux frais de la mairie ou des habitants ? Le maire et Mme Pagès indiquent qu'une commande groupée sera faite par la mairie, puis distribuées aux propriétaires accompagnées d'un certificat.

* **Succession Tardy** : le maire a échangé avec le service des domaines de la DGFIP et n'a aucune réponse des notaires à ses interrogations.

* **ZRR** : le dossier de subvention auprès de l'Agence de l'eau et toujours en attente, aucune nouvelle, ni pour la commune ni pour la CCBDP.

IV. Délibérations :

* « loup minot » travaux de la plateforme haute du restaurant pour le projet micro crèche :

Il explique avoir appris en période de fête que le permis de construire serait refusé. Il a demandé l'avis de Mme Pagès et Mme Monnier pour connaître leur analyse sur ce dossier.

Mme Goncalves est venue en Mairie, elle a confirmé son accord pour déplacer le projet sur la plateforme haute au-dessus du parking du restaurant pour le même prix et avec le même plan. Le géomètre est venu pour borner le terrain, 5 platanes ont été déplacés.

Il demande l'autorisation aux conseillers de faire la modification du compromis de vente et le détachement de la parcelle. Mme Monnier demande si le parking sera en enrobé et le nombre de places de parking ? Oui et environ 40 places, il sera possible de sacrifier quelques places pour mettre des arbres, à voir par la suite. Les conseillers demandent d'ajouter une clause dans le compromis pour interdire la transformation du bâti en maison d'habitation et une clause de revente prioritaire à la commune si l'activité devait s'interrompre. Il fait passer le plan du géomètre aux conseillers. **APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS**

Mme Monnier a été interpellée par un habitant intéressé par un terrain de la zone, il viendra se renseigner en Mairie. Le maire invite à la prudence pour ne pas vendre de terrain qui serviraient à des espaces de stockage, il faut un projet qui apporte un plus à la commune.

* Maintenance informatique : suite au déménagement du gérant de l'entreprise de Dephystech, les interventions techniques sont devenues lentes et difficiles. Le contrat a été dénoncé un mois avant la date d'anniversaire du 17 janvier. Le gérant a stoppé le contrat au 31 décembre 2024. Il a fallu trouver un nouveau prestataire dans des délais très courts. Le maire envisageait de prendre un nouvel entrepreneur qui démarre son entreprise mais les délais étaient trop courts.

Le nouveau prestataire est « Admistria », il nous a été recommandé par plusieurs collectivités dont notre intercommunalité. L'entreprise a été contactée dans l'urgence, les techniciens ont pu prendre la main à distance pour sauvegarder et protéger nos données. Il demande l'autorisation des conseillers pour signer un contrat de maintenance avec eux.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

* Solidarité à la population de Mayotte : il rappelle son discours à la cérémonie des vœux 2025 et propose de verser la somme de 500 € auprès de la protection civile.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

* Création d'un poste d'adjoint d'animation liée à une modification de temps de travail

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

* suppression du poste d'adjoint d'animation de 16h37 hebdomadaires

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

* Taxe de l'agence de l'eau à compter du rôle 2025 :

Il explique et lit la délibération pour les contre valeurs « performance eau potable et assainissement », il demande aux conseillers leur approbation pour valider ses taux sur 2025, susceptibles d'être modulés sur les années à venir en fonction de la qualité de gestion des réseaux potables et eaux usées.

APPROUVE A L'UNANIMITÉ DES PRÉSENTS

V. Budget 2025 : prévisions :

* Budget : il énumère les travaux restants : aménagement de la plateforme haute, city stade, traverse du moulin, FDAC (parkings, pont au chemin de Visan), réfection du toit de la maternelle (attente du devis), cimetière, ZRR, sortie des compteurs d'eau, etc.

Il précise que les services techniques ont installés les tables de pique-nique à l'école.

Les conseillers approuvent la préparation du budget sur la base de cette liste.

Le maire ajoute qu'il attend la réception des bilans comptables de la trésorerie pour l'année 2024. Pour l'instant, il n'est pas en mesure de faire les éditions préparatoires du budget 2025.

Il lit les éditions comparatives avec les consommations de crédits et les restants disponibles pour les deux budgets.

M. Maintenié demande ce qu'il faudrait faire des bâtiments non utilisés (ancienne poste et club des jeunes), faut-il les vendre pour se dégager de la Trésorerie ? Le maire répond qu'à ce jour, notre budget ne nous impose pas de vendre ces bâtis pour l'instant.

VI. Intercommunalité :

* problématique de collecte des déchets : il donne le prix des conteneurs bacs enterrés (15 000 €) ou faire des tournées plus régulières. Il propose aux conseillers d'avancer le dossier dans une commission. Mme Valentin demande s'ils sont souvent pleins ? Le répond oui, ils ne passent que deux fois dans l'hiver. Mme Pagès propose d'interroger les communes utilisatrices afin de savoir si ces bacs ont résolu leur problème.

- * Vœux du président : la semaine suivante, les conseillers sont conviés.
- * Mutations de communes vers d'autres EPCI : il énumère certaines communes qui souhaitent intégrer d'autres intercommunalités. Mme Pagès s'interroge sur tous ces mouvements d'intercommunalité, n'y aurait-il pas possibilité de regrouper toutes ces demandes pour répartir les communes autrement ? Le maire répond que la loi « Notre » interdit les intercommunalités de – de 20 000 habitants.

VII. Informations générales :

- * Parutions d'articles dans les journaux
- * Décoration de la scène de l'espace Philippe Maintenié. Le maire et Mme Pagès ont pris les devants pour commander la décoration initiale.
- * Église : le maire explique qu'un tableau était à la restauration depuis près de 10 ans sur Avignon. Il a relancé la demande, celui-ci a bien été restauré puis récupéré. Concernant la problématique son et chauffage, il propose de budgétiser une aide pour ces achats.
- * 30 enfants inscrits à la cantine
- * Compte rendu du COPIL eau avec l'Agence de l'eau et la Chambre d'agriculture (suivi de la qualité de l'eau), continue normalement.
- * OPAH, opération façade CCBDP, des représentants de la CCBDP sont venus avec beaucoup d'idées mais pas de budget.
- * Lieutenant du SDIS sollicite une rencontre avec le maire concernant le volontariat.
- * Commission Communale des Impôts Directs (CCID) se tiendra en Mairie le 13/02, avec la présence des représentants des services fiscaux.

VIII. Revue Automne-Hiver :

La revue est terminée et distribuée.

Le maire remercie la commission pour le travail et particulièrement Mme Lasne et Mme Pagès.

Beaucoup de personnes se servent au dépôt de la boulangerie. Mme Pagès souhaiterait plus de retour, Mme Lasne considère que s'il n'y a pas de retours c'est que tout va bien.

IX. Questions diverses :

- * Cocktail des aînés le 8 février : Mme Monnier demande de l'aide aux conseillers, il faudrait au moins 3 personnes. Mmes Lasne, Valentin et Faure se proposent ainsi que M. Maintenié et M. Allais.
- * Comité des fêtes : Mme Valentin donne sa démission, matériellement elle ne peut plus assumer tout le travail. Le maire ne souhaite pas sa démission, il lui demande de rester en poste même s'il n'y a aucune activité. Il suggère de demander à d'autres associations de proposer des activités durant la période estivale pour compenser, voir sous-traiter la restauration et les boissons avec la boulangerie et/ou l'association de chasse. Mme Valentin ajoute que la gestion de la buvette est le plus lourd en plus de tout le reste (gestion administrative et humaine, forain, feu d'artifice, pétanque, etc.). Mme Lasne propose de réunir toutes les associations pour en parler, à voir avec M. Niel pour les convocations. Ils en parlent.
- * Lotissement « Plein soleil » : Mme Monnier a rencontré un des lotisseurs, il lui a évoqué des problèmes avec un coloti qui entame une procédure. Les lotisseurs sont invités à créer une association syndicale de gestion.

PROCHAIN CONSEIL: mardi 25 février 2025 à 19h15 salle du conseil, Mairie.